



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

ACTEUR
au quotidien de la
TRANSITION ÉCOLOGIQUE



AR Prefecture

043-254300049-20250704-D25_07_1-DE
Reçu le 04/07/2025

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS POUR 2024



DÉCRET N° 2015-1827 DU 30 DÉCEMBRE 2015

ARTICLE L.2224-5 DU CGCT

SOMMAIRE

I - CONTEXTE	4
I.1. - PRÉSENTATION : COOPERATION INTERCOMMUNALE	4
I.2. - COMPÉTENCES EXERCÉES DANS LE DOMAINE DES DÉCHETS	7
I.3. - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE	7
I.4. - EMPLOI	7
II - INDICATEURS TECHNIQUES	8
II.1. - LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS	8
<i>II.1.1. - La collecte des ordures ménagères et des emballages</i>	8
II.1.1.a. - Présentation.....	8
II.1.1.b. - Modalités.....	9
II.1.1.c. - Fréquence de collecte.....	9
II.1.1.d. - Quantités collectées (en tonnes et en kg/hab. sur le Syndicat).....	9
<i>II.1.2. - La collecte du verre</i>	10
II.1.2.a. - Présentation.....	10
II.1.2.b. - Quantités collectées (en tonnes et en kg/hab.).....	10
<i>II.1.3. - La collecte en déchèterie</i>	10
II.1.3.a. - Présentation.....	10
II.1.3.b. - Horaires d'ouvertures.....	11
II.1.3.c. - Conditions d'accès.....	11
II.1.3.d. - Fréquentation (en nombre de passages).....	11
II.1.3.e. - Quantités collectées (en tonnes).....	12
<i>II.1.4. - Gravats</i>	13
<i>II.1.5. - La collecte des D.A.S.R.I.</i>	13
II.1.5.a. - Présentation.....	13
II.1.5.b. - Quantités collectées.....	13
<i>II.1.6. - La collecte des encombrants</i>	13
II.1.6.a. - Benne communales.....	14
II.1.6.b. - A domicile.....	14
<i>II.1.7. - La collecte de l'amiante</i>	14
II.2. - LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT	15
II.2.1. - Le transfert.....	15
II.2.2. - Le transport.....	15
II.3. - LE TRAITEMENT	15
II.3.1. - Le Pôle de Valorisation VERNÉA et les installations de stockage de déchets non dangereux.....	15
II.3.2. - Les plates-formes de compostage.....	16
II.3.3. - Les déchets des déchèteries.....	17
II.3.4. - Le Centre de Tri.....	18
II.3.4.a. - Localisation des repreneurs.....	18
II.3.4.b. - Quantités traitées en sortie du Centre de Tri (en tonnes).....	18

III - INDICATEURS FINANCIERS.....	19
III.1. - LES RECETTES	19
<i>III.1.1. - Recettes perçues par le service</i>	<i>19</i>
<i>III.1.2. - Autres recettes</i>	<i>19</i>
III.2. - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE (COUT COMPLET).....	21
III.3. - FISCALITE.....	23
IV - LES CHIFFRES CLES	24
IV.1. - QUANTITES COLLECTEES EN PORTE-A-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE (EN TONNES ET EN KG/HAB.).....	24
IV.2. - QUANTITES COLLECTEES EN DECHETERIES (EN TONNES ET EN KG/HAB.)	24
IV.3. - QUANTITE TOTALES (EN TONNES ET EN KG/HAB.)	25
IV.4. - COUT MOYEN DU SERVICE PAR HABITANT	25
IV.5. - CONTRIBUTION MOYENNE PAR HABITANT	25
V - MESURES PRISES POUR PREVENIR OU POUR ATTENUER LES EFFETS PREJUDICIALES A LA SANTE ET A L'ENVIRONNEMENT	26
V.1. - MESURES PRISES POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SALUBRITE	26
<i>V.1.1. - Prévention des déchets</i>	<i>26</i>
<i>V.1.2. - Protection de l'air</i>	<i>31</i>
<i>V.1.3. - Protection de l'eau.....</i>	<i>31</i>
<i>V.1.4. - Protection des paysages</i>	<i>31</i>
<i>V.1.5. - Hygiène et amélioration des conditions de travail des agents.....</i>	<i>32</i>
V.2. - INFORMATIONS (COMMUNICATION) ET SURVEILLANCE.....	32
V.3. - PERSPECTIVES 2025	32
<i>V.3.1. - Maîtrise des coûts</i>	<i>32</i>
<i>V.3.2. - Investissement</i>	<i>33</i>
<i>V.3.3. - Communication.....</i>	<i>33</i>
<i>V.3.4. - Hygiène et amélioration des conditions de travail des agents.....</i>	<i>33</i>

I - CONTEXTE

I.1. - PRÉSENTATION : COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE est un E.P.C.I. en l'occurrence un **Syndicat Intercommunal de Collecte des ordures ménagères**.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE regroupe **159 Communes** pour **2 210,34 km²** et compte **95 683 habitants** (population municipale).

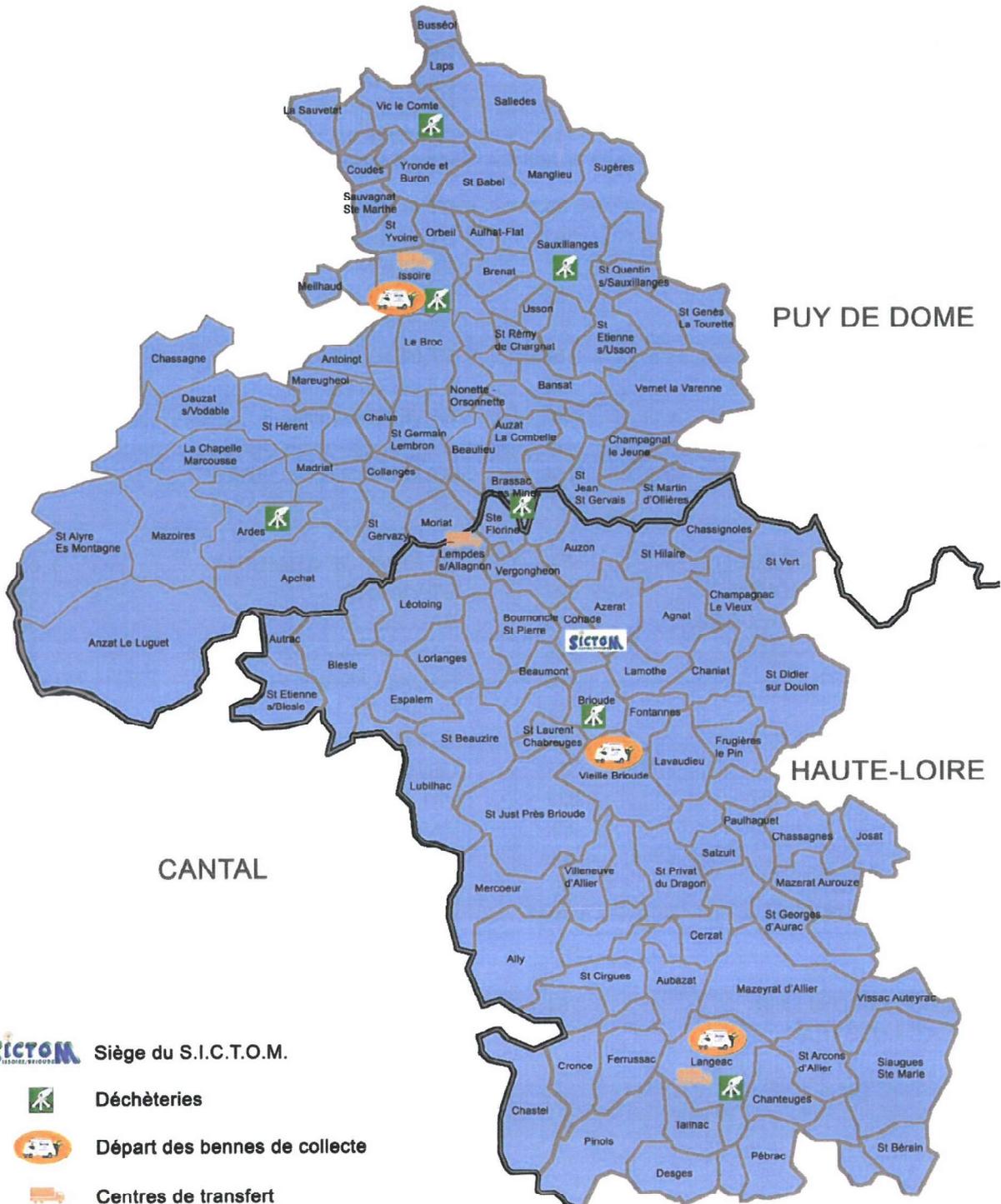
Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE est compétent en **collecte des déchets ménagers**. Il assure la **collecte en régie** et le **transport** pour le compte du VALTOM.

Le territoire desservi est constitué des Communes suivantes (population municipale légale, recensement INSEE, publiée au 01 Janvier 2025) :

COMMUNES HAUTE-LOIRE	NOMBRE D'HABITANTS	COMMUNES PUY-DE-DOME	NOMBRE D'HABITANTS
AGNAT	171	ANTOINGT	416
ALLY	124	ANZAT LE LUGUET	174
ARLET	24	APCHAT	159
AUBAZAT	177	ARDES SUR COUZE	599
AUTRAC	51	AUGNAT	196
AUZON	874	AULHAT-FLAT	938
AZERAT	294	AUTHEZAT	661
BEAUMONT	263	AUZAT-LA COMBELLE	1 953
BLASSAC	129	BANSAT	263
BLESLE	618	BEAULIEU	474
BOURNONCLE ST PIERRE	1 051	BERGONNE	316
BRIOUDE	6 523	BOUDES	262
CERZAT	212	BRASSAC LES MINES	3 380
CHAMBEZON	130	BRENAT	629
CHAMPAGNAC LE VIEUX	183	BUSSEOL	221
CHANIAT	164	CHALUS	181
CHANTEUGES	408	CHAMPAGNAT LE JEUNE	149
CHASSAGNES	158	CHARBONNIER LES MINES	937
CHASSIGNOLES	64	CHASSAGNE	81
CHASTEL	116	COLLANGES	156
CHAVANAC LAFAYETTE	270	COUDES	1 241
CHAZELLES	32	DAUZAT SUR VODABLE	67
CHILHAC	173	EGLISENEUVE DES LIARDS	156
COHADE	868	ESTEIL	55
COUTEUGES	286	GIGNAT	254
CRONCE	70	ISSOIRE	15 078
DESGES	56	JUMEAUX	563
DOMEYRAT	173	LA CHAPELLE MARCOUSSE	64
ESPALEM	326	LA CHAPELLE SUR USSON	86
FERRUSSAC	76	LAMONTGIE	646
FONTANNES	878	LA SAUVETAT	725
FRUGERES LES MINES	551	LAPS	597
FRUGIERES LE PIN	182	LE BREUIL SUR COUZE	1 030
GRENIER MONTGON	111	LE BROC	632
JAVAUGUES	177	LES PRADEAUX	355
JOSAT	82	LE VERNET-CHAMEANE	780
LA CHOMETTE	147	MADRIAT	136
LAMOTHE	828	MANGLIEU	472

LANGEAC	3 433	MAREUGHEON	226
LAVAUDIEU	245	MAZOIRES	95
LAVOUTE CHILHAC	255	MEILHAUD	495
LEMPDES SUR ALLAGNON	1 305	MONTPEYROUX	325
LEOTOING	214	MORIAT	388
LORLANGES	423	NONETTE-ORSONNETTE	618
LUBILHAC	102	ORBEIL	881
MAZERAT AUROUZE	190	PARENT	889
MAZEYRAT D'ALLIER	1 426	PARENTIGNAT	481
MERCOEUR	148	PERRIER	912
PAULHAC	607	PESLIERES	54
PAULHAGUET	855	PIGNOLS	340
PEBRAC	115	RENTIERES	102
PINOLS	183	ROCHE-CHARLES-LA-MAYRAND	40
PRADES	72	ST ALYRE ES MONTAGNE	101
ST ARCONS D'ALLIER	191	ST BABEL	942
ST AUSTREMOINE	52	ST ETIENNE SUR USSON	256
ST BEAUZIRE	453	ST GENES LA TOURETTE	189
ST BERAIN	90	ST GERMAIN LEMBRON	2 020
ST CIRGUES	164	ST GERVAZY	338
ST DIDIER SUR DOULON	196	ST HERENT	111
ST ETIENNE SUR BLESLE	54	ST JEAN EN VAL	352
ST GEORGES D'AURAC	473	ST JEAN ST GERVAIS	127
ST GERON	244	ST MARTIN D'OLLIERES	146
ST HILAIRE	158	ST MARTIN DES PLAINS	178
ST ILPIZE	193	ST QUENTIN S/SAUXILLANGES	109
ST JULIEN DES CHAZES	54	ST REMY DE CHARGNAT	628
ST JUST PRES BRIOUDE	397	ST YVOINE	555
ST LAURENT CHABREUGES	253	SALLEDES	566
ST PRIVAT DU DRAGON	166	SAUVAGNAT STE MARTHE	465
ST VERT	108	SAUXILLANGES	1 328
STE FLORINE	3 257	SUGERES	632
STE MARGUERITE	37	TERNANT LES EAUX	49
SALZUIT	333	USSON	297
SIAUGUES STE MARIE	827	VALZ SOUS CHATEAUNEUF	53
TAILHAC	63	VARENNES SUR USSON	315
TORSIAC	65	VIC LE COMTE	5 336
VALS LE CHASTEL	39	VICHEL	333
VERGONGHEON	1 793	VILLENEUVE LEMBRON	139
VEZEZOUX	631	YRONDE ET BURON	643
VIEILLE BRIOUDE	1 245		
VILLENEUVE D'ALLIER	281		
VISSAC AUTEYRAC	300		
TOTAL HAUTE-LOIRE	38 710	TOTAL PUY-DE-DOME	57 136
TOTAL COMMUNES : 159		95 846 HABITANTS	

Territoire du SICTOM ISSOIRE/BRIOUDE



 Siège du S.I.C.T.O.M.



Déchèteries



Départ des bennes de collecte



Centres de transfert

I.2. - COMPÉTENCES EXERCÉES DANS LE DOMAINE DES DÉCHETS

COMPÉTENCES	Compétences exercées au 31.12.2024
Collecte OMR	Depuis le 20.04.1976
Collecte sélective	Depuis 1998
Déchèteries	Depuis 1993

I.3. - MODALITÉS D'EXPLOITATION DU SERVICE

NATURE DU SERVICE	MODE DE GESTION	Si intervention d'un tiers		
		Désignation	Date de début du contrat	Date de fin du contrat
Collecte traditionnelle	Régie	-	-	-
Collecte sélective	Régie	-	-	-
Déchèteries	Régie	-	-	-
Centres de transfert	Régie pour le compte du VALTOM	SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE	01.01.2014	-
Transport de déchets		PAPREC AUVERGNE	01.01.2021	-
Tri	Prestation de Service	VALTOM	-	-
Compostage déchets verts	Prestation de Service	VERNÉA VALTOM	05.08.2013	-

I.4. - EMPLOI

Nombre d'agents affectés au service de la **collecte (O.M.R. et Sélective)** en équivalent temps plein :

	Nombre total d'agents
Agents de la Collectivité	70 ETP
Agents du/des prestataires	... ETP

Nombre d'agents affectés au **gardienage des Déchèteries** :

	Nombre total d'agents
Agents de la Collectivité	15 ETP
Agents du/des prestataires	1 ETP

II - INDICATEURS TECHNIQUES

II. 1. - LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

II.1.1. - La collecte des ordures ménagères et des emballages

II.1.1.a. - Présentation

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure en **porte-à-porte ou en apport volontaire** la **collecte des ordures ménagères** et la **collecte des Emballages Ménagers Recyclables**.

Les **ordures ménagères** sont conduites au Pôle de Valorisation **VERNÉA** à CLERMONT FERRAND.

Les **emballages** issus de la collecte sélective sont acheminés jusqu'au **Centre de Tri de PAPREC AUVERGNE** à CLERMONT-FERRAND.

Depuis le **01 Mai 2021**, de **nouvelles consignes de tri** sont en vigueur :

Les papiers et emballages :



Les ordures ménagères résiduelles :



II.1.1.b. - Modalités

Les habitants disposent de **bacs gris** et de **colonnes** pour déposer leurs **ordures ménagères** et de **bacs de tri** et de **colonnes** pour déposer leurs **emballages**. La taille des bacs dépend du nombre de personnes par foyer.


Bac à ordures ménagères
Bac de tri
II.1.1.c. - Fréquence de collecte

La collecte des ordures ménagères :

MODE DE COLLECTE	SAISON	FREQUENCE	Population desservie
PORTE A PORTE	Toute l'année	2 fois par semaine	15 078
PORTE A PORTE	Toute l'année	1 fois par semaine	20 339
PORTE A PORTE	Toute l'année	2 fois par mois	48 806
APPORT VOLONTAIRE	Toute l'année	1 fois par semaine	11 623

Elle a lieu du lundi au samedi entre 4 heures et 11 heures, sans variation de fréquence sur l'année.

La collecte sélective :

MODE DE COLLECTE	SAISON	FREQUENCE	Population desservie
PORTE A PORTE	Toute l'année	1 fois par semaine	33 464
PORTE A PORTE	Toute l'année	1 fois toutes les 2 semaines	50 078
APPORT VOLONTAIRE	Toute l'année	1 fois par semaine	12 304

Elle a lieu du lundi au samedi entre 4 heures et 11 heures ou entre 11 heures et 18 heures, sans variation de fréquence sur l'année.

II.1.1.d. - Quantités collectées (en tonnes et en kg/hab. sur le Syndicat)

Matériaux collectés	2023	2024	Evolution
 Ordures ménagères résiduelles	18 393 t 940 192,24 kg/hab	17 605 t 020 183,68 kg/hab	- 4,289 % - 4,453 %
 Collecte sélective (Corps plats + corps creux)	5 623 t 340 58,77 kg/hab	5 626 t 560 58,70 kg/hab	+ 0,057 % - 0,119 %
TOTAL	24 017 t 280 251,01 kg/hab	23 231 t 580 242,38 kg/hab	- 3,271 % - 3,438 %

II.1.2. - La collecte du verre

II.1.2.a. - Présentation

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE assure en régie la **collecte en apport volontaire** du verre sur l'ensemble des communes.



Des **conteneurs à verre** sont placés sur le domaine public. Ils sont répartis en fonction de la densité de la population et de critères liés au stationnement, à l'éloignement des habitations, à la largeur du trottoir, etc.

Le nombre de lieux de dépôts est de 488 (262 sur le Puy-de-Dôme et 226 sur la Haute-Loire). Le nombre moyen d'habitants desservis par cette collecte est de 196 par emplacement.

Les fréquences de collecte sont adaptées à l'utilisation des points. Elles se font du lundi au vendredi. Elles peuvent avoir lieu également le samedi suivant les nécessités de service.

II.1.2.b. - Quantités collectées (en tonnes et en kg/hab.)

Matériaux collectés	Nombre de points en 2024	2023	2024	Evolution
 Verre	488	3 651 t 660 38,16 kg/hab	3 457 t 060 36,07 kg/hab	- 5,329 % - 5,477 %

II.1.3. - La collecte en déchèterie

II.1.3.a. - Présentation

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE compte **sept déchèteries** sur l'ensemble de son territoire.

Elles sont accessibles aux habitants de l'ensemble du Syndicat.



Lieu de la Déchèterie	Horaires d'ouverture		
	Périodes	Jours	Heures
LANGÉAC	été hiver	Lundi à Samedi inclus	8 h – 19 h 8 h – 18 h
BRIOUDE	été hiver	Lundi à Samedi inclus	8 h – 19 h 8 h – 18 h
BRASSAC LES MINES	Toute l'année	Lundi à Samedi inclus	De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
ISSOIRE	été hiver	Lundi à Samedi inclus	8 h – 19 h 8 h – 18 h
VIC LE COMTE	été hiver	Lundi à Samedi inclus	8 h – 19 h 8 h – 18 h
SAUXILLANGES	Toute l'année	Mardi à Samedi inclus	9 h – 12 h 14 h – 18 h
ARDES SUR COUZE	Toute l'année	Lundi - Mercredi Samedi	De 14 h à 17 h

II.1.3.c. - Conditions d'accès

- ◆ Pour les **Particuliers**, l'accès est gratuit,
- ◆ Pour les **Professionnels**, l'accès est payant (20,00 € par dépôt),
- ◆ Pour les **Associations**, l'accès est gratuit.

L'accès est interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes et les apports sont réglementés pour permettre l'évacuation des bennes en période de forte affluence (2 voyages par jour pour un même déchet et 2 m³ par apport).

II.1.3.d. - Fréquentation (en nombre de passages)

Lieu de la Déchèterie	2023			2024			Evolution en %
	Particuliers	Professionnels	Total	Particuliers	Professionnels	Total	
LANGÉAC	18 225	119	18 344	21 954	161	22 115	+ 20,557 %
BRIOUDE	50 989	136	51 125	49 845	119	49 964	- 2,271 %
BRASSAC LES MINES	41 628	29	41 657	55 598	166	55 764	+ 33,865 %
ISSOIRE	161 100	46	161 146	179 114	203	179 317	+ 11,276 %
VIC LE COMTE	47 403	50	47 453	44 000	63	44 063	- 7,144 %
SAUXILLANGES	16 059	1	16 060	15 365	0	15 365	- 4,328 %
ARDES SUR COUZE	965	0	965	984	0	984	+ 1,969 %
TOTAL	336 369	381	336 750	366 860	712	367 572	+ 9,153 %

II.1.3.e. - Quantités collectées (en tonnes)

	Type de déchets	2023 (en tonnes)	2024 (en tonnes)	Evolution en %
Déchets valorisés	 Déchets verts	6 013,080	7 752,160	+ 28,922 %
	 Bois	4 599,920	4 919,720	+ 6,952 %
	 Ferraille	897,500	883,900	- 1,515 %
	 Gros cartons	774,328	844,530	+ 9,066 %
	Papier	Inclus dans la collecte PAV		
	Verre	Inclus dans la collecte PAV		
	 Textile	275,619	255,996	- 7,120 %
	 Huile de vidange	76,185	79,635	+ 4,528 %
	 Piles	10,011	11,170	+ 11,577 %
	D.E.E.E. (au total) dont :	629,883	611,258	
	 - Gros électroménager hors froid	166,888	165,509	
	 - Gros électroménager froid	197,847	192,451	- 2,957 %
	 - Ecrans	75,318	71,219	
	 - Petit appareil en mélange	189,648	182,079	
	 - Articles de sport et de loisirs	0,182	/	
	Corps creux divers	Inclus dans la collecte PAV		
	 Lampes	1,231	1,325	+ 7,636 %
	 Tubes fluorescents	2,389	2,670	+ 11,762 %
 Cartouches encre	NC	NC	/	
 Gravats valorisés	6 930,661	7 009,820	+ 1,142 %	
 DIB valorisés	7 724,560	7 937,100	+ 2,751 %	
 Mobilier	1 018,440	1 059,620	+ 4,043 %	
Encombrants (bennes de campagne)	86,960	93,396	+ 7,401 %	
Sous-total	29 040,767	31 462,300	+ 8,338 %	
Déchets non valorisés	Encombrants (bennes de campagne)	202,900	217,924	+ 7,405 %
	 Déchets toxiques (DMS)	181,490	186,666	+ 2,852 %
	 Déchets de soins (D.A.S.R.I.)	1,787	1,883	+ 5,372 %
	Sous-total	386,177	406,473	+ 5,256 %
Total des apports		29 426,944 307,546 kg/hab	31 868,773 332,500 kg/hab	+ 8,298 % + 8,114 %

II.1.4. - Gravats

Les **gravats** sont récupérés en **Déchèteries** soit 7 009 t 820 et sont ensuite acheminés à ISSOIRE sur un lieu de stockage et de tri, avant d'être repris par la Société **ECOVERT BOILON** afin d'être valorisés.

II.1.5. - La collecte des D.A.S.R.I.

II.1.5.a. - Présentation

Depuis le 15 SEPTEMBRE 2007, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a mis en place la **collecte des D.A.S.R.I.** sur son périmètre d'action.

En DECEMBRE 2012, les Pouvoirs Publics ont agréé l'**ECO ORGANISME DASTRI** qui a pour mission de **collecter et de traiter les déchets d'activité de soin à risques infectieux, piquants, coupants et tranchants produits par les patients en auto-traitement.**



Au 1^{er} JANVIER 2014, le dispositif DASTRI est déployé sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

L'ECO ORGANISME se charge de l'**approvisionnement des pharmacies en boîtes à aiguilles** (boîtes fournies jusqu'à ce jour par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE) via une plateforme internet.

Le S.I.C.T.O.M reste gestionnaire des points de collecte en **accueillant et stockant les boîtes des patients**, sur les déchèteries, dans un conteneur prévu à cet effet.

Concernant la collecte, une entreprise conventionnée passe à intervalle régulier dans les déchèteries du S.I.C.T.O.M. pour **collecter et acheminer les contenants sur leur lieu de traitement.**

II.1.5.b. - Quantités collectées

Type d'emballages	2023	2024	Evolution
Boîtes à aiguilles	1,787 tonnes	1,883 tonnes	+ 5,372 %

II.1.6. - La collecte des encombrants

Sont considérés comme **encombrants** les **objets résidus des ménages qui ne peuvent pas entrer dans un bac de collecte**, qui sont **non toxiques, non pulvérulents et non liquides.**

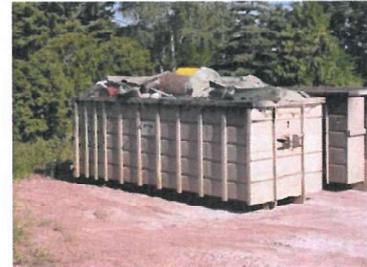
II.1.6.a. - Bennes communales

Outre la collecte en déchèterie, les encombrants peuvent être collectés par la mise à disposition de bennes dans les Communes rurales éloignées des déchèteries.

Avant leur incinération à l'unité de valorisation VERNÉA, ces bennes sont triées par les Etablissements PRAXY CENTRE à ISSOIRE. Toute la partie valorisable est récupérée par ce dernier.

Quantités collectées (en m3 et en nombre d'enlèvements)

	2023	2024	Evolution
Nombre de bennes	106	108	+ 1,887 %
Nombre de m ³	3 498	3 564	+ 1,887 %
Nombre d'enlèvements	106	108	+ 1,887 %
Volume moyen des enlèvements (en m ³)	33	33	
En tonnes	289,860	311,320	+ 7,404 %



Ce tonnage n'est pas comptabilisé dans le tonnage du tout-venant de déchèteries qui est directement livré à l'unité de valorisation VERNÉA pour y être incinéré.

II.1.6.b. - A domicile

Outre la collecte en déchèteries, les encombrants peuvent être collectés à domicile, sur rendez-vous, au profit des personnes âgées et à mobilité réduite.

Les quantités collectées ne sont pas quantifiées. Ces encombrants étant livrés également chez le ferrailleur local, le tonnage est inclus dans le tonnage des bennes communales.

II.1.7. - La collecte de l'amiante



L'amiante est un matériau naturel et fibreux employé durant des décennies dans la construction en raison de ses principales propriétés : résistances mécanique, chimique, au feu et micro-organismes, isolant thermique / acoustique / électrique et de son faible coût. Les fibres d'amiante sont invisibles, inodores et ne grattent pas, mais elles restent pour autant dangereuses en cas de manipulation inappropriée.

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, en collaboration avec le VALTOM, a mis en place un **service de collecte**. Ce service est **gratuit et dédié aux particuliers**, dans la limite d'un **apport de 150 kg maximum par an et par foyer d'amiante lié**.

Une inscription préalable au bureau du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE est nécessaire.

II.2. - LE TRANSFERT ET LE TRANSPORT

II.2.1. - Le transfert

Les opérations de **transfert des Déchets Ménagers Résiduels** collectés vers les **sites de traitement** sont réalisées par l'intermédiaire des **Centres de Transfert** suivants :



Localisation du Centre de Transfert	Tonnes transférées (t/an)	Compactage (oui/non)	Type
ISSOIRE	16 613,364	oui	route
LANGÉAC	2 338,916	oui	route
LEMPDES S/ALLAGNON	6 589,840	oui	route
TOTAL	25 542,120	-	-

Les déchets en provenance du **Poste de Transfert de LANGÉAC** sont transférés, dans un deuxième temps, sur le **Poste de Transfert d'ISSOIRE** pour y être **pesés et compactés**.

En fait, la **totalité des déchets** (25 542,120 tonnes) part d'**ISSOIRE** pour être acheminée directement sur les exutoires.

II.2.2. - Le transport

En sortie du Transfert d'**ISSOIRE** et de **LEMPDES SUR ALLAGNON**, les déchets sont acheminés par route vers les **Centres de Traitement** suivants :



Centres de transfert	Centres de traitement	Nom du transporteur	Distance au Centre de Traitement en km	Tonnages transportés en tonnes / an
ISSOIRE + LEMPDES SUR ALLAGNON	VERNÉA	SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE	35	24 697,300
	CET PUY LONG	SICTOM ISSOIRE-BRIOUDE	35	844,820
				25 542,120

Les équipements de transport utilisés sont de **gros porteurs (6 x 4)** chargés d'une **benne à compaction** (pour les ordures ménagères) et attelés d'une **remorque**, elle-même chargée d'une **benne de tout-venant de déchèterie**.

II.3. - LE TRAITEMENT

II.3.1. - Le Pôle de Valorisation VERNÉA et les installations de stockage de déchets non dangereux


Le pôle de valorisation de déchets ménagers VERNÉA
Quantités traitées (en tonnes) :

Pôle de valorisation - VERNÉA			
	2023	2024	Evolution
Ordures ménagères	18 393,940	17 605,020	- 4,289 %
Déchets bennes encombrants et déchèteries	6 735,020	7 092,280	+ 5,305 %
Résidus d'unités de tri	A charge du Centre de Tri		
SOUS-TOTAL DÉCHETS VALORISÉS ET TRAITÉS	25 128,960	24 697,300	- 1,718 %

Installation de stockage de déchets non dangereux - PUY LONG			
	2023	2024	Evolution
Ordures ménagères	/	/	
Déchets bennes encombrants et déchèteries	989,540	844,820	- 14,625 %
Résidus d'unités de tri	A charge du Centre de Tri		
SOUS-TOTAL DÉCHETS ENFOUIS	989,540	844,820	- 14,625 %

VERNÉA + PUY LONG			
	2023	2024	Evolution
Ordures ménagères	18 393,940	17 605,020	- 4,289 %
Déchets bennes encombrants et déchèteries	7 724,560	7 937,100	+ 2,751 %
Résidus d'unités de tri	A charge du Centre de Tri		
TOTAL DÉCHETS VALORISÉS OU ENFOUIS	26 118,500	25 542,120	- 2,207 %

II.3.2. - Les plates-formes de compostage
Quantités traitées (en tonnes) :

	Lieu	Propriétaire	Prestataires	2023	2024	Evolution
Déchets verts des déchèteries	CHARBONNIER LES MINES	VALTOM	ONYX / PRAXY CENTRE	6 013,080	7 752,160	+ 28,922 %
Déchets verts municipaux et des voiries	-	-	-			
Déchets des particuliers	-	-	-			
Déchets verts des professionnels	-	-	-			
TOTAL DÉCHETS VERTS	-	-	-	6 013,080	7 752,160	+ 28,922 %

II.3.3. - Les déchets des déchèteries

Localisation et type de traitement :

Matériaux	Type de traitement	Repreneurs	Adresses (siège social)
Ferrailles	Recyclage	PRAXY CENTRE	Z.I. LES LISTES - BP 44 63502 ISSOIRE CEDEX
Déchets verts	Compostage	VALTOM	1 CHEMIN DES DOMAINES DE BEAULIEU 63000 CLERMONT FERRAND
Cartons	Recyclage	PRAXY CENTRE	Z.I. LES LISTES - BP 44 63502 ISSOIRE CEDEX
Bouteilles plastiques	Porte - à - porte		
Pneumatiques	-	-	-
Piles	Recyclage	COREPILE	17 RUE GEORGES BIZET 75016 PARIS
Huile de vidange	Traitement	CHIMIREC	ROUTE CAUSSE D'AUGE 48000 MENDE
Verre	Recyclage	O-I MANUFACTURING FRANCE	BP 91228 69611 VILLEURBANNE CEDEX
Papiers	Porte - à - porte		
Batteries	-	-	-
Matériaux d'exploitation (gravats valorisés)	Valorisation matière	ECOVERT - BOILON	63190 LEMPTY
Encombrants	Incinération	VALTOM / VERNÉA	1 CHEMIN DES DOMAINES DE BEAULIEU 63000 CLERMONT FERRAND
	Stockage	VALTOM	PUY LONG 63000 CLERMONT FERRAND
Bois traité	Recyclage	PRAXY CENTRE	Z.I. LES LISTES - BP 44 63502 ISSOIRE CEDEX
Amiante cimenté	-	-	-
Déchets toxiques (DMS)	Traitement	CHIMIREC	ROUTE CAUSSE D'AUGE 48000 MENDE
Huile de friture	Traitement	CHIMIREC	ROUTE CAUSSE D'AUGE 48000 MENDE
Boîtes DASRI	Incinération	DASTRI	17 RUE DE L'AMIRAL HAMELIN – 75116 PARIS
Lampes et néons	Recyclage	ECOSYSTEM	34/40 RUE HENRI REGNAULT – 92068 PARIS LA DEFENSE CEDEX
D.E.E.E.	Démontage, Démantèlement	ECOLOGIC	15 BIS AVENUE DU CENTRE 78280 GUYANCOURT
TONERS (cartouches d'encre)	Recyclage	LIGUE CONTRE LE CANCER	19 BOULEVARD BERTHELOT – 63400 CHAMALIERES
Textiles	Réutilisation, Réemploi	LE RELAIS 48	ZONE ARTISANALE LA BAYSSE 48120 ST ALBAN S/LIMAGNOLE
Mobilier	Recyclage	ECO MAISON	50 AVENUE DAUMESNIL 75012 PARIS

II.3.4. - Le Centre de Tri

II.3.4.a. - Localisation des repreneurs

Matériaux triés	Repreneurs	Adresses (siège social)
Papiers – cartons	REVIPAC	23-25 RUE D'AUMAIE – 75009 PARIS
Briques alimentaires		
Emballages en aluminium	AFFIMET	3 AVENUE BERTIE ALBRECHT – 75008 PARIS
Petits alus	PreZeroPyratGmh	CARL-SCHIFFNER STRASSE 37, 09599 FREIBERG/SACHSEN ALLEMAGNE
Emballages en acier	ARCELORMITTAL	IMMEUBLE LE CEZANNE – 6 RUE ANDRE CAMPRA – 93200 SAINT DENIS
Journaux magazines, prospectus	NORSKE	ROUTE JEAN-CHARLES PELLERIN – 88194 GOLBEY
Papiers mêlés, gros de magasin	SAICA PAPER FRANCE	RUE DE LA VALLEE – 02200 VENIZEL
Ecrits de bureautique	PAPREC France	7 RUE DOCTEUR LANCEREAUX – 75008 PARIS
Emballages plastiques	VALORPLAST	21 RUE D'ARTOIS – 75008 PARIS
Flux développement (plastique)	CITEO	50 BOULEVARD HAUSSMANN – 75009 PARIS
Verre	O-I MANUFACTURING FRANCE	BP 91228 69611 VILLEURBANNE CEDEX

II.3.4.b. - Quantités traitées en sortie du Centre de Tri (en tonnes)

	2023	2024	Evolution
Journaux Magazines	1 050,630	804,410	- 23,435 %
Bureautique et gros de magasin	512,190	712,690	+ 39,146 %
Cartons et briques alimentaires	1 640,860	1 123,470	- 31,532 %
Bouteilles plastique PET et PEHD	340,080	346,500	+ 1,888 %
Autres emballages plastiques	296,680	238,600	- 19,577 %
Acier	156,420	125,810	- 19,569 %
Alu et petit alu	81,630	55,710	- 31,753 %
Refus	1 259,730	1 968,151	+ 56,236 %
TOTAL	5 338,220	5 375,341	+ 0,695 %

III - INDICATEURS FINANCIERS

III.1. - LES RECETTES

III.1.1. - Recettes perçues par le service

Modalités de financement	Montant en 2023	Montant en 2024
Participation des EPCI adhérentes	13 874 690,10 €	13 875 362,13 €
Redevance spéciale	215 416,15 €	256 986,08 €

III.1.2. - Autres recettes

Le financement du service est également assuré par :

	Financement du service	Recettes totales en Euros
COLLECTE SELECTIVE	CITEO	1 525 922,05 €
	Ventes de matériaux	501 526,03 €
	Soutien Alliance pour le Recyclage des Capsules Aluminium	8 937,90 €
DECHETERIES	Dépôt en déchèteries	/
	ECOLOGIC (DEEE)	41 706,22 €
	ECO MAISON	53 634,02 €
	ECO DDS	8 275,60 €
	Vente de matériaux	138 370,92 €
	Accès communes extérieures	/
	COREPILE	140,00 €
	CYCLEVIA	
TEXTILES	Eco TLC	14 500,00 €
PROFESSIONNELS	Accès en déchèteries	13 529,49 €
TRAITEMENT	Participation collectivités extérieures	/
CONTRAT D'OBJECTIFS DECHETS ET ECONOMIE CIRCULAIRE	Subvention CODOEC	94 786,74 €
	Subvention Région Composteurs partagés	/
	Vente de composteurs	/
TRANSFERT et TRANSPORT pour le compte du VALTOM	VALTOM	319 031,03 €
AUTRES	Autres recettes VALTOM	49 894,86 €
	Produits exceptionnels ...	154 716,81 €

Pour les emballages et les imprimés : CITEO Barème F

Date de signature : 01/01/2018

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour les DEEE :

Ecologic
 ERP

Ecosystème
 Recylum

Date de signature : 31/03/2013

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour le mobilier (EcoMaison) :

OUI

NON

Date de signature : 01/02/2015

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour les Déchets Diffus Spécifiques (EcoDDS) :

OUI

NON

Date de signature : 01/09/2016

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour les lampes et les néons (ECOSYSTEM) : OUI NON

Date de signature : 01/07/2022

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour les textiles (REFASHION) : OUI NON

Date de signature : 01/01/2022

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

Pour les huiles usagées (CYCLEVIA) : OUI NON

Date de signature : 01/01/2022

Identification du signataire : S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE EPCI de traitement

III.2. - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE (Coût complet)

OPERATIONS	COUT TOTAL EN EUROS	TONNAGES	COUT A LA TONNE	COUT PAR HABITANT EN 2023	COUT PAR HABITANT EN 2024	EVOLUTION EN %
Frais administratif général	492 323,11 €	/	/	4,46 €	5,14 €	+ 15,247 %
Frais administratif et financier (Contribution versée au VALTOM)	285 242,74 €	/	/	1,22 €	2,98 €	+ 144,262 %
Frais de personnel	537 078,62 €	/	/	4,90 €	5,60 €	+ 14,286 %
TOTAL FRAIS DE STRUCTURE	1 314 644,47 €	/	/	10,59 €	13,72 €	+ 29,556 %
Frais de communication	135 683,15 €	/	/	1,45 €	1,42 €	- 2,069 %
Frais de prévention (réduction des déchets)	758 396,17 €	/	/	6,76 €	7,91 €	+ 17,012 %
TOTAL COMMUNICATION / PREVENTION	894 079,32 €	/	/	8,21 €	9,33 €	+ 13,642 %
Collecte des O.M.R.	3 118 329,49 €	17 605,020	177,13 €	36,34 €	32,53 €	- 10,484 %
Collecte Sélective	2 024 639,00 €	5 626,560	359,84 €	21,50 €	21,12 €	- 1,767 %
Collecte des biodéchets	/	/	/	/	/	/
Collecte du verre	384 199,64 €	3 457,060	111,13 €	2,96 €	4,01 €	+ 35,473 %
TOTAL COLLECTE	5 527 168,13 €	26 688,640	207,10 €	60,80 €	57,67 €	- 5,148 %
Déchèteries déléguées	/	/	/	/	/	/
Déchèteries en régie frais de fonctionnement hors personnel	225 353,29 €	/	/	2,35 €	2,35 €	0,000 %
Frais de personnel déchèteries	767 807,02 €	/	/	8,00 €	8,01 €	+ 0,125 %
TOTAL DECHETERIES	993 160,31 €	/	/	10,35 €	10,36 €	+ 0,097 %
Transport du Centre de Transfert vers l'incinérateur (OM + encombrants) et exploitation des Centres de Transfert LANGEAC, ISSOIRE et LEMPDES	765 482,08 €	25 542,120	29,97 €	7,54 €	7,99 €	+ 5,968 %
Transport matériaux des déchèteries	938 555,96 €	31 868,773	29,45 €	9,11 €	9,79 €	+ 7,464 %
Mutualisation du transfert et du transport (Contribution versée au VALTOM)	321 014,99 €	23 231,580	13,82 €	3,36 €	3,35 €	- 0,298 %
TOTAL TRANSPORT	2 025 053,03 €	80 642,473	25,11 €	20,01 €	21,13 €	+ 5,597 %
Traitement des déchets issus de la Collecte Sélective (Contribution versée au VALTOM)	522 682,89 €	5 626,560	92,90 €	7,56 €	5,45 €	- 27,910 %
Traitement des bennes de campagne	35 325,30 €	311,320	113,47 €	0,33 €	0,37 €	+ 12,121 %
Traitement des déchets des Déchèteries hors incinérateur (déchets verts, déchets valorisables de déchèteries) (Contribution versée au VALTOM)	857 184,20 €	19 868,366	43,14 €	9,55 €	8,94 €	- 6,387 %
Incinération / Stockage ISDND	5 220 044,74 €	27 510,271	189,75 €	51,98 €	54,46 €	+ 4,771 %
TOTAL TRAITEMENT	6 635 237,13 €	53 316,517	124,45 €	69,42 €	69,23 €	- 0,274 %
Traitement de la Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères (Contribution versée au VALTOM)	350 070,64 €	/	/	3,40 €	3,65 €	+ 7,353 %
TOTAL AUTRES	350 070,64 €	/	/	3,40 €	3,65 €	+ 7,353 %
TOTAL FONCTIONNEMENT	17 739 413,03 €	/	/	182,77 €	185,08 €	+ 1,264 %

Les prestations rémunérées à des prestataires sont les suivantes :

Désignation de l'Entreprise	Nature des Prestations	Montant versé dans l'année (Euros)
MECA' 3D – LEMPDES S/ALLAGNON	Entretien matériel roulant	434 986,16 €
LANGEAC DISTRIBUTION - LANGEAC	Carburant	45 827,17 €
UGAP - CLERMONT		691 308,69 €
DESCOURS ET CABAUD – CLERMONT FERRAND	Vêtements travail et protection	28 590,55 €
SMACL – NIORT	Primes assurances des véhicules à moteur et protection fonctionnelle des agents et des élus	126 681,36 €
PARIS NORD ASSURANCE SERVICES - PARIS	Primes assurances des responsabilités	10 274,73 €
PILLIOT ASSURANCES – AIRE SUR LA LYS	Primes assurances protection juridique	790,18 €
SAGESSE - BRIOUDE	Primes assurances dommages aux biens	10 485,49 €
RELYENS - BOURGES	Assurance Statutaire	226 028,53 €
SECURITAS TECHNOLOGY – ISSY LES MOULINEAUX	Alarme, vidéo-surveillance, sécurité incendie	25 361,55 €
CHIMIREC - MENDE	Collectes DMS	30 751,24 €
VALTOM – CLERMONT FERRAND	Incinération	4 092 119,14 €
PRAXY CENTRE - ISSOIRE	Encombrants	32 967,56 €
SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Collecte ordures ménagères	68 190,06 €
APAVE - MARSEILLE	Visite installations électriques et véhicules	16 060,81 €
CONTITRADE – BRIOUDE	Fourniture et pose pneumatiques	212 412,23 €
CMSI - ISSOIRE	Entretien bennes de déchèteries et cercueils	18 119,87 €
DISTRIBOIS – BRASSAC LES MINES	Bois pour composteurs de quartier	107 420,76 €
PIBOULE – LE BROC	Entretien bennes de déchèteries et cercueils	21 123,85 €
AGI PROTECTION – CLERMONT FERRAND	Présence agent de sécurité	64 037,89 €
SERVICE ASSISTANCE MAINTENANCE LOCATION - GRIGNY	Location camion pour collecte des déchets en points d'apport volontaire	66 329,69 €

Le service emploie 106 agents permanents de la collectivité.

En 2024, les **dépenses d'investissement** ont été les suivantes :

➤ Opérations non affectées :	361 241,11 €
➤ Aménagements déchèteries :	823 858,75 €
➤ COHADE :	45 827,06 €
➤ Bacs de collecte (porte-à-porte) :	210 632,59 €
➤ Colonnes à verre :	62 737,97 €
➤ Colonnes aériennes :	1 002 585,50 €
➤ Bennes à ordures ménagères :	430 855,62 €
➤ Véhicules Partner et Clio :	52 710,27 €
➤ Nettoyeur haute pression :	8 571,51 €
➤ Station ADBLUE :	15 165,28 €
➤ GPS :	5 547,05 €
➤ Godet MERLO :	3 384,68 €
➤ Container déchèterie PAULHAGUET :	4 891,64 €

III.3. - FISCALITE

La collectivité est un établissement à fiscalité propre depuis le 1^{er} JANVIER 2003.

La collectivité est assujettie à la T.V.A depuis le 1^{er} JANVIER 2004.

IV - LES CHIFFRES CLES

IV.1. - QUANTITES COLLECTEES EN PORTE-A-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE (en Tonnes et en kg/hab.)

		2022 (kg/hab.)	2023 (kg/hab.)	2024 (kg/hab.)
Collecte des ordures ménagères	Tonnage total	20 057,660	18 393,940	17 605,020
	(kg/hab.)	209,056	192,238	183,680
Collecte sélective des emballages légers	Tonnage total	5 665,660	5 623,340	5 626,560
	(kg/hab.)	59,052	58,771	58,704
Collecte sélective en apport volontaire (verre)	Tonnage total	3 416,540	3 651,660	3 457,060
	(kg/hab.)	35,610	38,164	36,069
TOTAL	Tonnage total	29 139,860	27 668,940	26 688,640
	(kg/hab.)	303,717	289,173	278,453
Taux de valorisation (70 % des O.M. incinérées sont valorisées)		79,35 %	80,06 %	80,21 %

IV.2. - QUANTITES COLLECTEES EN DECHETERIES (en Tonnes et en kg/hab.)

		2022 (kg/hab.)	2023 (kg/hab.)	2024 (kg/hab.)
Collecte en déchèteries (valorisée)	Tonnage total	29 035,867	29 040,767	31 462,300
	(kg/hab.)	302,633	303,510	328,259
Collecte en déchèteries (non valorisée)	Tonnage total	361,491	386,177	406,473
	(kg/hab.)	3,768	4,036	4,241
TOTAL	Tonnage total	29 397,358	29 426,944	31 868,773
	(kg/hab.)	306,401	307,546	332,500
Taux de valorisation		98,77 %	98,69 %	98,72 %

IV.3. - QUANTITE TOTALES (en Tonnes et en kg/hab.)

	2022 (kg/hab.)	2023 (kg/hab.)	2024 (kg/hab.)
Déchets valorisés	543,634	535,012	551,608
Déchets non valorisés	66,485	61,707	59,345
TOTAL	610,119	596,719	610,953
Taux de valorisation	89,10 %	89,66 %	90,29 %

IV.4. - COUT MOYEN DU SERVICE PAR HABITANT

NB : Coût = dépenses – recettes

	2022 (€/hab.)	2023 (€/hab.)	2024 (€/hab.)
Coût moyen des frais de structure, de communication et de prévention par habitant (SICTOM + Contribution VALTOM)	13,437 €	12,510 €	20,085 €
Coût/hab. de la collecte, du traitement et du transport (SICTOM + Contribution VALTOM)	83,620 €	91,820 €	89,438 €
Coût/hab. des déchèteries (collecte, traitement et transport) (SICTOM + Contribution VALTOM)	39,427 €	40,884 €	42,361 €
TOTAL	136,484 €	145,214 €	151,884 €
Evolution	+ 2,027 %	+ 6,396 %	+ 4,593 %

IV.5. - CONTRIBUTION MOYENNE PAR HABITANT

NB : Contribution = sommes perçues auprès des habitants

	2022	2023	2024
Contribution moyenne par habitant pour le service complet	139,45 €	145,01 €	144,77 €

V - MESURES PRISES POUR PREVENIR OU POUR ATTENUER LES EFFETS PREJUDICIALES A LA SANTE ET A L'ENVIRONNEMENT

V.1. - MESURES PRISES POUR PRESERVER L'ENVIRONNEMENT ET LA SALUBRITE

V.1.1. - Prévention des déchets

La dynamique installée sur le territoire pour améliorer le tri et réduire les déchets doit perdurer. **Un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés a été adopté pour la période 2024-2029.**

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a pour objectif une gestion durable de ses déchets. Au-delà de nos interventions et démarches de sensibilisation, nous souhaitons donner une nouvelle impulsion permettant à l'ensemble des acteurs locaux de limiter la quantité de déchets et le gaspillage.

Ci-dessous les actions et les résultats obtenus pour l'année 2024 :

AXE 1 : DYNAMIQUE AVEC LES ACTEURS ECONOMIQUES

ACTION : ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT DE DEMARCHES D'ECONOMIE CIRCULAIRE

BILAN :

- Poursuite du partenariat avec 2 professionnels des espaces verts du territoire avec une **récupération d'une partie de leurs déchets verts broyés pour alimenter les composteurs partagés.**
- Partenariat avec l'Agglomération du Pays d'Issoire qui **collecte à vélo les biodéchets** sur Issoire.

AXE 2 : DEMANDE ET COMPORTEMENT DES CONSOMMATEURS

ACTION : RENFORCER TOUTES LES FORMES DE COMPOSTAGE

- **Distribution de coupons** pour commander des composteurs individuels sur zones ciblées,
- **Diffusion d'articles** dans la presse et création de supports de communication :
 - Articles dans la presse et dans les bulletins municipaux des communes,
 - Articles sur le site internet,
 - Diffusion du guide du compostage.
- **Distribution de composteurs individuels** par le S.I.C.T.O.M. : mise à disposition dans les déchèteries et au bureau du S.I.C.T.O.M., journées de distribution et formation à la remise des composteurs,



- **Equiperment des établissements scolaires en composteurs**
- **Mise à jour du fichier de suivi des foyers ayant acquis un composteur individuel,**



- **Organisation de démonstrations de compostage** : présentation du compost et du fonctionnement des composteurs,
- Etat des lieux montrant le **taux d'équipement de chaque commune en composteurs individuels**,
- **Installation de composteurs partagés dans les Communes et Etablissements volontaires** afin de rendre la pratique du compostage accessible à tous. Désignation de référents.

BILAN :

- **2 394** composteurs individuels distribués en 2024. Soit au total, **19 530** composteurs individuels distribués et **44 %** de foyers équipés au 31.12.2024.
- **1 015** composteurs partagés installés depuis le début de l'opération (72 en pieds d'immeubles, 542 composteurs de quartier, 267 composteurs en Etablissements, 134 composteurs en cimetières, dont **343** en 2024).

ACTION : DEVELOPPER LE MAILLAGE DES PLATEFORMES DE BROYAGE ET DE DECHETS VERTS

BILAN :

- **36** plateformes actives (11 plateformes de broyage, 1 plateforme de compostage, 24 plateformes ressources).

ACTION : SENSIBILISER LES SCOLAIRES ET LE GRAND PUBLIC

Des animations scolaires ont lieu toute l'année dans les établissements scolaires qui en font la demande. Les notions de tri et de réduction des déchets y sont abordées.



BILAN :

- **50** animations réalisées en milieu scolaire.
- **847** élèves sensibilisés en 2024.



Plusieurs animations ont été réalisées en 2024 : Les petits Green à ISSOIRE, nettoyons la nature à SAINT GERMAIN LEMBRON, sensibilisation à CHILHAC, Festival du Trac à SAUXILLANGES. Des animations en établissements et associations ont été également réalisées.

BILAN :

- Ces animations ont permis de sensibiliser plus de **700** personnes en 2024.
- Une quarantaine de publications Facebook (animations scolaires, grand public, compostage, textiles...).

ACTION : SENSIBILISER AU GASPIILLAGE ALIMENTAIRE

Lors du déploiement des composteurs sur des établissements de restauration (cantines scolaires, restaurants, supermarchés ou vente d'alimentation), un volet gaspillage alimentaire est systématiquement intégré avec la notion d'évitement de déchets.

BILAN :

- **28** établissements sensibilisés.

ACTION : REDUIRE LA QUANTITE DE PAPIER



BILAN :

- **560** STOP PUB distribués en 2024.
- **25 517** STOP PUB distribués depuis le début de l'opération.

ACTION : PROMOUVOIR L'UTILISATION DU REUTILISABLE



Dans une démarche de réduction des déchets, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met gratuitement à disposition des associations organisant régulièrement des manifestations, des gobelets réutilisables. L'objectif de cette opération est de diminuer la quantité de verre en plastiques jetables et non recyclables mis à la collecte. En 2024, de nombreuses associations ont bénéficié de cette démarche, qui sera poursuivie en 2025.

BILAN :

- **4 410** gobelets distribués sur l'année 2024.
- **60 165** gobelets distribués depuis le début de l'opération

ACTION : PARTICIPER A DES EVENEMENTS DE SENSIBILISATION AVEC LES ACTEURS DE LA FILIERE REEMPLOI

BILAN :

- Présence de la Ressourcerie du Pays d'Issoire sur deux de nos déchèteries (Issoire et Sauxillanges).
- **182 T 360** de déchets détournés en 2024.
- Participation à 1 animation sur le thème de la prévention des déchets avec la Ressourcerie du Pays d'ISSOIRE.

ACTION : DEVELOPPER LE REEMPLOI SUR NOS

Des espaces réemploi ont été créés sur nos déchèteries.



BILAN :

- Equipement de nos déchèteries en caissons ou zones de réemploi.
- Achat d'un caisson de réemploi pour la déchèterie de PAULHAGUET.

ACTION : ETENDRE LES PARTENARIATS AVEC DES ASSOCIATIONS DE TYPE RESSOURCERIES / FRIPERIES

BILAN :

- **2** conventions signées avec des acteurs du réemploi, afin de favoriser la réutilisation et le réemploi d'objets déposés par les usagers au sein des déchèteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.
- Etude avec l'ASEVE et l'Université d'Auvergne sur la gestion des déchets textiles.

AXE 3 : GESTION DES DECHETS

ACTION : POURSUIVRE LA SENSIBILISATION CONCERNANT LES EMBALLAGES

BILAN :

- Poursuite de la sensibilisation concernant les emballages, suite à l'extension des consignes de tri

ACTION : CONDUIRE DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION SUR LE VERRE, DEVELOPPER LA COLLECTE DU VERRE ET FAVORISER SON REEMPLOI

Densification, remplacement des colonnes à verre par un diagnostic du parc et identification des colonnes à renouveler, rajouter ou supprimer.

BILAN :

- **488** colonnes à verre.
- **5** ajouts, **2** retraits, **25** remplacements et **6** déplacements de colonnes à verre en 2024.

ACTION : COMMUNIQUER SUR LA COLLECTE DES TEXTILES

BILAN :

- **61** colonnes à textiles sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.
- **255,996** tonnes de déchets évitées par an.
- Intégration des textiles dans les animations scolaires.



ACTION : AUGMENTER LA VALORISATION DES DECHETS COLLECTES EN DECHETERIES

BILAN :

- Déploiement des bennes mobilier sur 5 de nos 7 déchèteries.
- Etude sur la mise en place de la REP PMCB en 2025.

AXE 4 : ECO-EXEMPLARITE

ACTION : INTEGRER LA PREVENTION DANS LES MARCHES PUBLICS

BILAN :

- Intégration de critères environnementaux dans 1 marché public.

ACTION : ETRE UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE**BILAN :**

- Formation pour le personnel des déchèteries et les représentants du personnel sur les pratiques et sur les choix possibles dans le fonctionnement interne permettant de limiter l'impact environnemental,
- L'utilisation des produits à usage unique a été totalement supprimée dans le fonctionnement quotidien du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,
- Les efforts concernant l'utilisation de papier ont été renforcés. En appui de notre démarche, une démarche nationale de dématérialisation nous a permis dans le même temps d'accroître les efforts,
- La formation des agents du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à la problématique environnementale et à la démarche d'éco-exemplarité qui a été mise en place au sein de la collectivité s'est poursuivie en 2024,
- Nous avons profité de l'élaboration du catalogue des vêtements de travail haute visibilité et des équipements de protection individuelle pour sensibiliser et orienter les choix vers des produits plus résistants, plus faciles d'entretien et donc moins générateurs de déchets (remplacement moins fréquent, lavage plus facile),
- Utilisation de produits éco-labellisés pour l'entretien des locaux.

V.1.2. - Protection de l'air

La collecte et le traitement du biogaz sur le C.E.T. de LA TAUPE sont réalisés depuis mi-2003.

Des analyses périodiques du biogaz et des fumées de torchère sont effectuées.

V.1.3. - Protection de l'eau

Des analyses d'eaux sont réalisées tous les semestres par le biais de 3 puits de contrôle en amont et aval de la Décharge.

Les lixiviats de la Décharge sont collectés dans un stockage intermédiaire et repris pour être traités ensuite en station d'épuration.

V.1.4. - Protection des paysages

Le proche environnement des installations du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE (Déchèteries, C.E.T.) est surveillé en vue d'en améliorer l'intégration paysagère.

La réhabilitation finale du C.E.T. de La TAUPE a permis de laisser un site en parfaite harmonie avec le milieu naturel.

V.1.5. - Hygiène et amélioration des conditions de travail des agents

Les locaux sanitaires du personnel sont conformes aux exigences de la Direction du Travail.

Vêtements et gants de protection sont fournis au personnel.

La mécanisation de la collecte a été généralisée à l'ensemble du Syndicat.

Les installations du Syndicat sont dératées régulièrement.

Le registre Hygiène et Sécurité est toujours à la disposition des salariés.

Le Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels est validé par le Comité Social Territorial conformément au Décret n° 2001-1016.

Après recensement, évaluation et hiérarchisation des risques pouvant nuire à la santé des agents, un plan d'action est arrêté et mis en application.

La collectivité ayant une responsabilité de salubrité publique et de protection des agents chargés de l'élimination des déchets ménagers, les DASRI (Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux) des particuliers en auto traitement et plus spécifiquement les matériels et matériaux piquants, coupants et tranchants (aiguilles, seringues à insuline, lames, lancettes ...) sont collectés par le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

V.2. - INFORMATIONS (COMMUNICATION) ET SURVEILLANCE

Les Elus, Maires, Délégués Titulaires et Suppléants des Communes adhérentes au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE sont informés du fonctionnement du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE par les comptes rendus de réunions qui leur sont adressés systématiquement.

Le recueil des Actes Administratifs est à la disposition de tous.

Le Rapport Annuel d'Activité est systématiquement adressé à toutes les Communes et Communautés de Communes membres du Syndicat.

Des articles paraissent ponctuellement dans la presse locale à diverses occasions.

Le S.I.C.T.O.M. utilise bien évidemment son site internet, Facebook et YouTube pour informer ou communiquer, à la fois sur le Tri et le Recyclage, mais aussi sur les jours de collecte et les éventuelles modifications du service.

V.3. - PERSPECTIVES 2025

En 2025, les efforts de la collectivité continueront à porter sur les opérations suivantes :

V.3.1. - Maîtrise des coûts

Des économies de toutes natures sont recherchées et ceci afin de financer les nouvelles dépenses inévitables.

Pour atténuer les coûts de T.E.O.M. supportés par les particuliers, le Syndicat a engagé une démarche d'amélioration continue de son dispositif de gestion des déchets ménagers.

Pour ce faire, il actionne plusieurs leviers qui sont :

- Réorganisation des circuits de collecte et adaptation des fréquences en fonction du gisement,
- Réorganisation du transfert et optimisation du transport,
- Communication sur l'extension des consignes de collecte sélective et suivi de la qualité,
- Gestion des fermentescibles par le développement du compostage de quartier,
- Développement de la collecte gravitaire.

V.3.2. - Investissement

- Création d'une déchèterie.

V.3.3. - Communication

- Echanges entre territoires sur différentes thématiques,
- Mise en place d'une application Smartphone,
- Formations Elus.

V.3.4. - Hygiène et amélioration des conditions de travail des agents

Les différents réaménagements de circuits de collecte tiennent et tiendront largement compte de l'aspect sécuritaire et des conditions de travail des agents.

Un plan de formation personnalisé a été mis en place.